

*Économie Politique Internationale*

Cahier de recherche Vol. 1, n° 1  
Février 2001

**DÉFINIR LE DÉVELOPPEMENT: HISTORIQUE ET  
DIMENSIONS D'UN CONCEPT PLURIVOQUE**

**Jean Ronald Legouté**



**Groupe de recherche sur l'intégration continentale**

Université du Québec à Montréal  
Département de science politique  
C.P. 8888, succ. Centre-Ville, Montréal, H3C 3P8

<http://www.unites.uqam.ca/gric>

## **Centre Études internationales et Mondialisation**

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité de l'auteur-e et ne reflètent pas nécessairement ceux du

Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC) ou des membres du Centre Études internationales et Mondialisation (CEIM)

## ABRÉVIATIONS

<b>B.I.R.D.</b>	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
<b>C.A.D.</b>	: Comité d'Aide au Développement
<b>C.E.P.A.L. (C.)</b>	: Commission des Nations Unies pour l'Amérique Latine (et les Caraïbes)
<b>C.M.E.D.</b>	: Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement
<b>C.N.U.C.E.D.</b>	: Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
<b>F.A.O.</b>	: Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>F.M.I.</b>	: Fonds Monétaire International
<b>G.A.T.T.</b>	: Accord Général sur le Tarif Douanier et le Commerce
<b>N.O.E.I.</b>	: Nouvel Ordre Économique International
<b>N.I.P.</b>	: Nouveaux Pays Industrialisés
<b>O.C.D.E.</b>	: Organisation de Coopération et Développement Économique
<b>O.I.T.</b>	: Organisation Internationale du Travail
<b>O.M.C.</b>	: Organisation Mondiale du Commerce
<b>O.N.G.</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>O.N.U.</b>	: Organisation des Nations Unies
<b>O.N.U.D.I.</b>	: Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
<b>O.P.E.P.</b>	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
<b>P.A.S.</b>	: Programmes d'Ajustement Structurel
<b>P.D.</b>	: Pays Développés
<b>P.E.D.</b>	: Pays en voie de développement
<b>P.I.B.</b>	: Produit Intérieur Brut
<b>P.N.B.</b>	: Produit National Brut
<b>P.N.U.D.</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>P.M.A.</b>	: Pays Moins Avancés
<b>P.V.D.</b>	: Pays en Voie de Développement
<b>S.D.N.</b>	: Société des Nations
<b>U.N.E.S.C.O.</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
<b>U.N.I.C.E.F.</b>	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>U.N.R.I.S.D.</b>	: Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social

En provoquant passions, engouements, illusions ou désillusions, le concept de développement confirme, bien au-delà de la diversité des contenus qu'on lui a attribués et des multiples réflexions qu'il a suscitées, la forte prégnance d'un phénomène dont les linéaments peuvent encore faire l'objet de définitions controversées et d'interprétations protéiformes. Le contexte est surprenant : il y a cinquante ans, le terme de développement était pratiquement inconnu dans la théorie des sciences sociales comme dans la pratique de la politique économique; aujourd'hui, son usage est celui d'un lieu commun et l'abondante littérature qu'on lui a consacrée marque, tant pour les scientifiques que pour l'opinion publique, une prise de conscience aiguë de ce qui reste encore le plus grand voire le plus dramatique problème de l'humanité : le sous-développement.

Au cœur de l'explosion intellectuelle et politique favorisée par les grandes tendances socio-économiques de l'ordre d'après-guerre, la problématique du développement/sous-développement constituait « cet enjeu essentiel » qui, polarisant les débats d'idées et la vie politique, engendra une suite de théories « cherchant chacune à se faire passer pour la solution enfin découverte des problèmes de développement »<sup>1</sup>.

Cependant, au delà des efforts –intellectuels, politiques et économiques– concertés consentis au Nord comme au Sud, le concept de développement alimente encore la confusion et autorise les discours les plus variés, tant il recoupe et engage en même temps des disciplines différentes; aussi, la coopération, l'aide, les « transferts de composants » du développement en tout genre, ont-ils, dans la plupart des situations, induit des effets contraires à ceux escomptés par les théories appliquées et les institutions tant nationales qu'internationales.

Durant plus de trois décennies, les modèles se sont substitués les uns aux autres, mais l'énigme reste entier et le développement pose toujours problème. « Le développement est en panne, sa théorie en crise, et son idéologie, l'objet de doute »<sup>2</sup>, constata Samir Amin (1989). Dans les années 1960, nous disent A. Guichaoua et Y. Goussault (1994), il y avait

---

<sup>1</sup>. RIST, Gilbert, *Le développement : Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1996, p. 15.

<sup>2</sup>. AMIN, Samir, *La Faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-Monde*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 5.

toujours un modèle, aujourd'hui, il n'y a plus de repère. Le développement est devenu un « objet fuyant »<sup>3</sup>. Il est même en voie de disparition.

Comment saisir une notion dont les contours sont aussi mouvants? Comment comprendre les échecs successifs des modèles de développement? Doit-on conclure, comme le suggère Celso Furtado<sup>4</sup>, que le développement n'est qu'un mythe? Pareilles constatations peuvent soit engendrer la désillusion, soit stimuler la réflexion.

Dans cet ordre d'idée, plusieurs auteurs<sup>5</sup> se sont appliqués à définir le phénomène en y insérant à chaque fois, suivant le contexte qui prévaut ou par souci d'originalité, une dimension adaptée au courant paradigmatique du moment. Notre réflexion ici n'est pas une tentative d'ajouter une version supplémentaire à la « mosaïque de définitions » consacrées à cette notion, encore moins un nouvel exercice d'analyse des théories développementalistes, elle se veut, tout simplement, un périple exploratoire autour du concept de développement et des différentes définitions qui l'ont soutenu. Aussi, avant d'aller plus loin, s'avère-t-il nécessaire, pour ne pas se perdre dans le vaste « champ du développement », de circonscrire le cadre dans lequel notre étude va se dérouler.

---

<sup>3</sup>. GUICHAOUA, André et Yves GOUSSAULT, *Sciences sociales et développement*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 3.

<sup>4</sup>. FURTADO, Celso, *Le mythe du développement économique*, Paris, Anthropos, 1984.

<sup>5</sup>. On pourra se reporter aux divers ouvrages publiés et consacrés à la question depuis la seconde guerre mondiale, tous les auteurs ont tenté de conceptualiser à leur façon le phénomène du développement avec des perspectives propres à leur de domaine.

## RÉSERVES MÉTHODOLOGIQUES ET CADRE DE RÉFLEXION

Notre souci de comprendre l'évolution de la notion de développement nous impose de recourir à la démarche historique pour proposer une vision diachronique du concept. « Un concept est une histoire »<sup>6</sup> nous dit Granger (1955), il révèle sa pleine signification non dans l'une de ses expressions conjoncturelles mais dans ses transformations successives, dans ses progrès vers la réalité et vers la généralité. Ainsi, dans un premier temps, nous allons tenter de replacer cette notion dans sa longue tradition de conceptualisation en explorant sa genèse et son évolution. Nous essayerons aussi de circonscrire, autant que faire se peut, les dimensions du phénomène de développement pour finalement passer à l'inventaire des définitions qu'on lui a consacrées.

Ce faisant, nous ne prétendons nullement effectuer une exploration complète; pas davantage, nous ne voulons, ni ne pouvons faire un inventaire conceptuel de toutes les connotations et dénotations du terme, des contextes dans lesquels il se manifeste, de ses significations ou de ses usages à travers les différents champs disciplinaires qu'il implique. Cela nous imposerait, pour une analyse valable de son contenu, la coopération de toutes les sciences sociales : économie, sociologie, démographie, anthropologie, géographie, psychologie *etc.* Aucune de ces sciences ne peut prétendre apporter, à l'intérieur de son seul champ, une explication exhaustive au concept de développement. Comment conceptualiser une notion qui intègre, de façon claire et opérationnelle, des données de nature aussi diversifiée? Comment y intégrer des objectifs et des priorités alors que chacune de ces disciplines œuvre selon sa logique propre?

Fort de cette problématique, nous ne retiendrons, dans le cadre de cette réflexion que les définitions formulées par des auteurs dont la démarche de conceptualisation permet de saisir le phénomène au confluent de ses interactions multidisciplinaires.

---

<sup>6</sup>. GRANGER, G. G., *Méthodologie économique*, Paris, 1955, p. 23.

## HISTORIQUE DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT

Toute perspective implique un point de vue qui varie suivant l'*a priori* implicite qui tient lieu d'origine à la réflexion qu'elle véhicule. Ainsi, deux tendances émergent dans la façon d'appréhender la genèse du développement : la première fait référence à l'idée de progrès, à l'évolutionnisme historique, elle considère le développement comme un phénomène aussi vieux que l'histoire des sociétés, argumentant qu'il y a toujours eu des pays avancés et des pays arriérés, des pays prospères et des pays marqués par la misère. Les auteurs qui adoptent cette approche font remonter la genèse du développement jusqu'à la révolution néolithique<sup>7</sup>. Ils soutiennent que le développement a toujours existé sauf qu'il manquait le mot pour le dire. La deuxième tendance se veut une interprétation rigoureuse de l'historique du phénomène à partir de l'émergence du concept de développement. Elle fait référence à cette vision duale qui considère le développement comme une nécessité thérapeutique dont la pertinence s'est imposée à partir de la prise de conscience du phénomène de sous-développement<sup>8</sup>. S'il est plausible d'admettre que le phénomène, vu à travers le prisme du changement social, a toujours existé, on doit reconnaître cependant que le concept de développement considéré *stricto sensu*, demeure une construction très récente.

---

7. Cette approche est adoptée par plusieurs auteurs parmi lesquels Gilbert Rist [*Le Développement : Histoire d'une croyance occidentale, op. cit.*, p. 52-80.] et Paul Bairoch [*Le Tiers-Monde dans l'impasse. Le démarrage économique du XVIIIe au Xxe siècle*, 2e éd., Paris, Gallimard, 1983].

8. Il faut souligner que la majorité des auteurs (du moins ceux dont nous connaissons les textes) qui adoptent cette approche, sont des analystes ou des théoriciens du sous-développement. Ils configurent l'apparition des deux phénomènes comme une dualité. Parmi lesquels, voir: FREYSSINET, Jacques, *Le concept du sous-développement*, Paris, Mouton, 1966, p. 8. ; LACOSTE, Yves, *Les pays sous-développés*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. «Que sais-je ?», 1984. Il faut aussi faire remarquer que pour Freyssinet, le sous-développement est engendré par la révolution industrielle et pour Lacoste, elle n'est apparue que dans le début du XXe siècle et dans certains contrées, il y a à peine 10 ans ou 15 ans (réf : 1984).

En effet, ce n'est qu'à la fin des années 1950 que le terme « développement » commence à apparaître dans quelques travaux isolés. Sa conceptualisation ainsi que sa diffusion furent directement et explicitement liées au phénomène du sous-développement. En français, le terme « développement », dans son acception économique, était encore totalement absent du *Dictionnaire des Sciences économiques* publié en 1956 et 1958 sous la direction de Jean Romeuf quand il fut utilisé sporadiquement dans un article intitulé *Théorie générale du progrès économique* qui, somme toute, peut-être considéré comme un « essai sur le développement » (publié par les Cahiers de l'ISEA, n° 47, 1956). Aussi, François Perroux fut-il l'un des premiers sinon à utiliser, du moins à expliciter ce terme quand il l'employa dans son ouvrage *La Coexistence Pacifique* (1958) et intitula le chapitre III de son autre livre *l'Économie du XXe siècle* (1961) : « La notion de développement ».

En fait, il a fallu attendre la fin des années 1970 pour que le terme « développement » se généralise réellement. Ainsi, on le retrouva dans le *Dictionnaire des sciences économiques* d'Alain Cotta (1968), dans le *Petit Dictionnaire de l'Économie* de Rosemonde Pujol (1968) et dans le *Vocabulaire de l'Économie* de Gilbert Mathieu (1970). Par contre, il fut absent du *Dictionnaire Économique et Financier* de Yves Bernard, J. C. Colli et D. Lewandowski (1975) ainsi que du *Lexique d'économie générale* de A. Caineau (1979). Les lexicographes ne l'ont d'ailleurs intégré que très récemment et retiennent encore le lien avec le sous-développement : ainsi le *Robert* ne fait allusion qu'à la locution : « pays, région en voie de développement, en développement: dont l'économie n'a pas encore atteint le niveau de l'Amérique du Nord, de l'Europe occidentale... etc. » (forme utilisée par l'ONU).<sup>9</sup>

Cependant, ce caractère très récent de la notion de « développement » n'exclut pas des cas isolés d'utilisation précoces. En effet, dans la traduction française de 1908 du classique de Gustave Schmoller (*Principes d'économie politique*), le chapitre concluant le volume 5 est intitulé : *Les théories du développement économique*. Mais, tout compte fait, c'est dans le monde anglo-saxon que le terme apparaît beaucoup plus tôt dans son acception économique. En ce qui concerne l'économie classique, il

---

<sup>9</sup>. Cette rétrospective du concept de développement est celle adoptée par plusieurs auteurs parmi lesquels Paul Bairoch et Serge Latouche. Voir : BAIROCH, Paul, « Historique du terme développement ». In GREFFE, X. et al. (éds.), *Encyclopédie Économique*, Paris, Economica, 1990, p. 133-175. Voir également : LATOUCHE, Serge, « Contribution à l'histoire du concept de développement ». In COQUERY-VIDROVITCH, C., et al. (éds.), *Pour une Histoire du développement. États, Sociétés, Développement*, Paris, l'Harmattan, 1988, p. 41-59.

n'apparaît que de façon sporadique dans les années 1930, notamment en 1934 grâce au livre de Joseph Schumpeter dont le titre anglais *The Theorie of Economic Development* est la traduction littérale de l'allemand paru en 1911. Notons que la traduction française, publiée en 1935, emploie le terme « évolution économique » en lieu et place de développement . Aussi, devons-nous signaler que l'emploi du terme « développement » est retrouvé dès 1909, lorsque le parlement britannique créa une « Development Commission » destinée « to promote the economic development of the United Kingdom »

Toutefois, c'est au courant marxiste qu'on doit, en tout état de cause, l'application de ce terme à l'économie anglaise. La première traduction anglaise du *Capital* publiée en 1887 utilise ce terme en se référant « *aux phases historiques des modes de production* ». D'autre part, quelques historiens de l'Empire britannique utilisaient également le terme « development » dès les années 1920, mais avec un contenu différent. Par là, ils suivaient la tradition de certains écrits des *Dominions* qui, dès les années 1840, employaient ce terme dans un sens plus restrictif : celui d'exploitation des ressources naturelles<sup>10</sup>.

Cependant, si dans le monde anglo-saxon, le terme « développement » est apparu beaucoup plus précocement, sa généralisation n'est venue que tardivement. Ainsi, le terme « *economic development* » n'apparaît pour la première fois dans l'index de la *Britannica* qu'en 1959 dans le cadre d'un article sur la Banque de la Reconstruction et du Développement; et ce n'est que dans l'édition de 1963 qu'un article spécifique consacré au concept y fut introduit. D'ailleurs le terme ne figurait pas encore dans l'édition 1965 de l'*Everyman's Dictionary of economics*; il fut également absent du Dictionnaire Économique (*A New Dictionary of economics*) de Philips, A. S. Taylor (1966) ainsi que de la seconde édition de *The McGraw-Hill Dictionary of Modern Economics* (1973)<sup>11</sup>.

Par ailleurs, nous fait remarquer Latouche (1988), l'introduction du terme «développement» dans la littérature économique ainsi que sa transformation en concept se firent sans bruit. Le caractère progressif du passage de la *notion métaphorique descriptive* au statut de concept fut imposé par la nécessité d'adjoindre le qualificatif «économique» jusque dans les années 1960.

Malgré le fait que Mme Chemillier-Gendreau ait pu recenser trois usages du mot «développement» dans les quatorze points du président

---

<sup>10</sup>. BAIROCH, Paul, *Ibid.*, p.163.

<sup>11</sup>. Ces données sont tirées des recherches effectuées par le même auteur : *Ibid.*, p. 164.

Wilson du 8 Janvier 1918 et cinq dans le pacte de la S.D.N. du 28 Juin 1919<sup>12</sup>, le message du président Truman sur l'état de l'Union du 20 Janvier 1949, en faisant état de «programmes pour la croissance des régions sous-développés», constitue une étape décisive dans ce que Rist appelle *l'invention du développement*.<sup>13</sup>

Tout compte fait, la réelle acceptation du terme de développement en anglais comme en français est directement liée à la prise de conscience des problèmes du sous-développement. En raison de cette filiation congénitale, la dimension historique du phénomène désigné par *le développement* a toujours été limitée à la période commençant avec la rupture de la révolution industrielle; période pendant laquelle commencèrent réellement à se dessiner les clivages profonds entre pays «industrialisés ou développés» et pays «retardés ou sous-développés». Cela voudrait dire, comme l'a noté entre autres J. Freyssinet, que le développement a commencé il y a trois siècles en Angleterre. Cependant, si cette façon de concevoir la genèse du développement n'est pas unanimement partagée par tous les chercheurs dans le domaine, il reste que l'apparition du «concept de développement» associé à la propension de lui insérer des contenus dans le contexte qui a prévalu dans le cadre de l'ordre d'après-guerre, c'est-à-dire dans les années 1950, fait encore consensus.

Aujourd'hui, la force du discours sur le phénomène confère au concept de développement une place centrale dans les politiques nationales et internationales tant des pays dits « développés » que ceux considérés comme « en voie de développement ». «C'est l'ensemble des activités humaines qui sont maintenant entreprises au nom du *développement* » nous dit G. Rist (1996)<sup>14</sup>. « Au nom du *développement*, tout est permis même si cela se traduit par le sacrifice de générations entières»<sup>15</sup> souligne Philippe Norel (1986). Malgré la nature ambiguë des contenus qui lui ont été attribués, le concept est attesté dans toutes les langues, figure dans tous les dictionnaires et Encyclopédies et l'idée qu'il véhicule est au centre de la vision du monde qui prévaut en notre

<sup>12</sup>. CHEMILLIER-GENDREAU, Monique, *Le discours juridique sur le développement et sa fonction idéologique*, cité par LATOUCHE, Serge, *op. cit.*, p.44.

<sup>13</sup>. C'est donc dans le contexte immédiat de l'après-guerre que le développement fut inventé. Le «Point IV» du président Truman a inauguré «l'ère du développement» selon Rist qui a même intitulé le chapitre 4 de son livre: «L'invention du développement». Voir RIST, Gilbert, « L'invention du développement» dans *Le Développement. Histoire d'une croyance occidentale*, *op. cit.*, p. 115-131.

<sup>14</sup>. *Ibid.*, p. 24.

<sup>15</sup>. NOREL, Philippe, *Nord-Sud : Les Enjeux du développement*, Paris, Syros, 1986, p. 13.

époque. Émaillant des discours officiels, mobilisant les espoirs des millions de personnes et des ressources considérables<sup>16</sup>, cette notion ne souffre plus d'opposition et son bien fondé ne peut plus apparemment être remise en question tant les pratiques qu'elle sous-tend et l'idéologie qu'elle véhicule lui confèrent une valeur positive, souhaitable voire nécessaire profondément ancrée dans l'imaginaire collectif du genre humain. L'autorité du concept, son universalisme actuel et notamment son attrait tant au Nord qu'au Sud témoignent de l'aveuglante évidence sur laquelle repose son pouvoir *aliénant*.

Cette rétrospective nous a permis, tant soit peu, de situer l'ancrage originel de «l'unité linguistique» représentée par le terme «développement»; aussi, pour mieux explorer son essence sémantique, s'avère-t-il pertinent d'interroger la nature même du concept. « La nature d'une chose, nous dit Aristote, c'est sa fin; ce qu'est chaque chose une fois sa croissance achevée »<sup>17</sup>. Ainsi, représenté comme étant un *processus* et non pas un *état*, le concept de développement –concept sans cesse en construction, en transformation, en déformation ou en élargissement à mesure qu'émergent des innovations dans les pratiques qu'il sous-tend–, s'est fait adjoindre plusieurs dimensions au cours de son évolution. Comprendre sa nature, pour nous, revient, de façon incontournable à questionner ses dimensions économiques, socioculturelles et politiques.

---

<sup>16</sup>. Cette mobilisation se manifeste à travers les actions que le développement légitime, les institutions qu'il fait vivre et les signes qui attestent sa présence. Il existe des pays « développés » et d'autres « en développement », des projets de « développement », des ministres de la « coopération au développement », un « Programme des Nations Unies pour le développement », une Banque internationale pour la reconstruction et le développement », des instituts d'études du « développement » ...etc. Voir : RIST, Gilbert, *op. cit.*, p.22.

<sup>17</sup>. ARISTOTE, *Politique*, 1252b 32-34, cité par LATOUCHE, Serge, *op. cit.*, p. 52.

## LES DIMENSIONS DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT

Si le concept de développement revêt un sens spécifique à travers les différentes définitions qui lui sont consacrées, il paraît impossible de définir une frontière sémantique étanche entre lui et les autres notions dont la diachronie de la pensée économique nous révèle qu'il procède. C'est un cas archétypal de système sémantique qui combine, entre autres, des concepts tels que: «croissance économique», «satisfaction des besoins fondamentaux» et «gouvernance<sup>18</sup> » se rapportant chacun à une variante dimensionnelle que la notion de développement a progressivement intégrée au cours de son évolution. Pour s'en convaincre, voyons tout de suite la dimension économique du concept de développement.

### La dimension économique du concept de développement

La réflexion sur le développement dans la période qui suit immédiatement la Seconde Guerre mondiale eut pour cause principale la prise de conscience du retard économique dans lequel vivait la grande majorité de l'humanité. Pendant cette période constitutive cristallisée par les travaux des *pionniers*<sup>19</sup> et surtout par l'essor de l'économie du

---

<sup>18</sup>. Le concept de «gouvernance» ou encore «good governance» a fait son apparition dans la littérature sur le développement en 1992 dans un document de la Banque Mondiale intitulé: *Governance and development*. Traduit par « bon gouvernement» ou par «bonne gestion des affaires publiques» (cette seconde formulation est celle adoptée par l'OCDE/CAD), ce concept récent revêt des implications (telles la gestion du secteur public, la responsabilisation, le cadre juridique du développement, l'information et la transparence) qui renvoient inmanquablement à la dimension politique du développement. «Le concept de gouvernance véhicule, bien qu'elle se défende de s'intéresser aux dimensions politiques en affirmant se contenter de propositions techniques en faveur d'une bonne gestion économique et sociale, un projet d'exercice du pouvoir aux enjeux politiques et idéologiques majeurs.» . Voir: CAMPBELL, Bonnie, «Reconceptualisation de l'État au Sud – Participation démocratique ou Managérialisme populiste» dans *Mondialisation des échanges et Fonctions de l'État*, sous la dir. de François CRÉPEAU, Bruxelles, Bruylant, 1997, p. 201-214.

<sup>19</sup>. Période marquée par les pionniers du développement, Gérard Meier et Dudley Seers(ed.) ont rassemblé les témoignages de dix d'entre eux: Lord Bauer, Colin Clark, Albert O. Hirschman, le prix Nobel de la paix Sir Arthur Lewis, le prix Nobel Gunnar Myrdal, Raúl Presbich, Paul N. Roseinstein-Rodan, Walt W. Rostow, Hans w. Singer et le prix Nobel Jan Tiberger. Pour plus

développement, les premières théories développe-mentalistes ont émergé en introduisant au concept de développement un contenu sémantique à la fois herméneutique et opérationnel dans lequel prédominait largement (voire de façon exclusive) l'économie. Le développement, nous disent Bonnie Campbell (1997) et Louis Emmerij (1997), était conçu à l'époque comme étant synonyme de la croissance économique, perçue comme un problème de formation du capital<sup>20</sup>. Le concept de développement était, en quelques sortes, complètement assujéti à sa composante économique.

Dans ce contexte où croissance et développement étaient considérés comme deux concepts *quasi* interchangeable, le développement ne signifiait pas plus qu'enregistrer une suite de taux de croissance économique positifs: se développer, souligne Richard Bergeron (1992), c'était avoir 3.7% de croissance économique une année, puis 4.8% l'année suivante, et ainsi de suite, indéfiniment.<sup>21</sup> Cette perspective est très souvent illustrée par la contribution de W.W. Rostow chez qui la croissance était devenu le maître-mot servant à définir une théorie générale de développement<sup>22</sup>. Son schéma qui se veut un modèle universel de croissance linéaire propose, dans son essence, une stratégie de rattrapage formulée comme une succession d'étapes qui passent par la transition, le décollage et la maturité pour atteindre un but considéré comme universel: la société de consommation de masse.<sup>23</sup>

Fort de cette constatation, on peut dire que le développement, dans les années qui suivirent immédiatement sa conceptualisation (c'est-à-dire dans les années 1960), était complètement assimilé à la croissance du revenu réel par habitant dans les pays sous-développés; donc confiné et réduit dans le cadre de sa stricte dimension économique. Cette hégémonie de l'économie dans le contenu sémantique du concept de développement va être mis en cause à partir du moment où les économistes eux-mêmes commencèrent à définir différemment «croissance» et «développement».

---

de détails, voir: MEIER, Gérald, M. et SEERS, Dudley (éd.), *Les Pionniers du Développement*, (publié pour la Banque Mondiale), Paris, Economica, 1988 p.3-24.

<sup>20</sup>. CAMPBELL, Bonnie, *op. cit.*, p. 171. Voir également: EMMERIJ, Louis, «Development Thinking and Practice: Introduction Essay and Policy Conclusions» dans Louis EMMERIJ (ed.), *Economic and Social Development into the XXI Century*, Washinton, D.C., Inter-American Development Bank, 1997, p.4.

<sup>21</sup>. BERGERON, Richard, *L'Anti-développement. Le prix du Libéralisme*, Paris, L'Harmattan, 1992, p.45.

<sup>22</sup>. Pour plus de détails sur cette théorie, Voir: ROSTOW, Walt W., *The Stages of Economic Growth. A Non-Communist Manifesto*, London et New York, Cambridge University Press, 1960.

<sup>23</sup>. CAMPBELL, Bonnie, *op. cit.*, p.172.

La pertinence d'autres dimensions au sein du concept et surtout l'échec des politiques strictement économiques inspirées par cette vision macroéconomique du développement qui prédominait alors, ont suscité les débats qui furent à l'origine de ce que Latouche appelle et pour cause: l'explosion du concept. Il en appert des définitions relatives aux deux concepts «croissance» et «développement»<sup>24</sup>, lesquelles s'employèrent à mettre en évidence les nuances particulières de chacun d'eux. Ce concernant, laissons parler François Perroux dont la justesse (ou encore l'ambiguïté) des mots ont valu à ses définitions d'être classiques et reprises dans plusieurs Encyclopédies économiques.

### **La «croissance», pour Perroux:**

C'est l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs longues périodes (chacune de ces périodes comprenant plusieurs cycles quasi-décennaux) d'un indicateur de dimension: pour une nation, le produit global net en termes réels. Ce n'est pas –il est nécessaire d'y insister au rebours d'une attitude qui se répand– l'augmentation du produit réel par habitant.

Et le «développement»:

«...C'est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rende apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global »<sup>25</sup>.

À partir de là, force est de reconnaître que le développement, en dépit du fait qu'il procède inéluctablement de la croissance, ne peut se réduire au strict univers de celle-ci. Elle représente certes la dimension prédominante du concept, mais ne suffit pas pour rendre compte des

---

<sup>24</sup>. La littérature concernant l'opposition entre «croissance» et «développement» est très féconde. Plusieurs auteurs se sont évertués à établir la différence entre ces deux concepts en proposant un élargissement du cadre sémantique du concept de développement qui recouvre aussi des dimensions sociales, politiques et culturels; parmi lesquels, voir: ZARCA, Claude, «De la distinction entre la «croissance» et le «développement» dans la littérature scientifique consacrée aux pays sous-développés», *Cahiers de l'I.S.E.A.*, série F, n° 12 (1959), p. 57-110; BYE, Maurice, «Le rôle du capital dans le développement économique», *Économie Appliquée*, juil.-sept. 1958, n° 3, p. 429-447; LEWIS, W.A., *The theory of economic growth*, Homewood, 1955, p.10; BARRE, Raymond, «Structures sociales et croissance économique. Sur les limites d'une théorie économique de la croissance», Rapport au congrès des économistes de langue française, 1958, *Revue d'économie politique*, mars-avril 1958, p. 380, note 1; PERROUX, François, *L'économie du XXe siècle*, Paris, PUF, 1961, p. 155.

<sup>25</sup>. PERROUX, François, *Ibid.*

autres dimensions que le développement incorpore. La croissance est d'ordre quantitatif et se traduit par l'augmentation des grandeurs économiques, considérée comme l'une des multiples composantes du phénomène complexe qu'est le développement. Même si la croissance demeure le préalable à tout effort de développement dans la mesure où toute amélioration du niveau de vie ou du bien-être social passe nécessairement par l'augmentation des quantités produites et l'accroissement correspondant des revenus, il s'avère important de préciser que le développement est bien plus que la croissance.

Le développement, au delà du concept de croissance qui est d'ordre quantitatif et mesurable, postule aussi des idées de qualité qui, d'ailleurs, échappent à toute mesure et débordent le champ de l'analyse économique. Il implique une hausse du bien-être social, des changements dans les structures (la qualification de la main-d'œuvre s'accroît, l'organisation de la production se complexifie) et finalement une mutation de la société toute entière. Il passe, comme le souligne Teulon (1992), par l'urbanisation, l'industrialisation, l'alphabétisation et la formation et produit au confluent de cette combinaison un système plus efficace (par accumulation de richesses) où les besoins humains se révèlent mieux satisfaits<sup>25</sup>.

C. Furtado (1989) retient au moins trois dimensions de l'idée de développement: celle de l'accroissement de l'efficacité du système social de production, celle de la satisfaction des besoins élémentaires de la population et celle de la réalisation d'objectifs auxquels aspirent les groupes dominants d'une société et qui rivalisent dans l'utilisation des ressources rares<sup>26</sup>.

Cet état de fait nous confirme que la «croissance» représente la quintessence de la dimension économique du concept de développement qui l'englobe et la soutient. Elle constitue même la condition *sine qua non*, mais nullement suffisante du développement. Elle sous-tend tantôt le développement, tantôt le maldéveloppement ou «croissance perverse»<sup>27</sup>

---

<sup>25</sup>. TEULON, Frédéric, *Croissance, Crise et Développement*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 157.

<sup>26</sup>. FURTADO, Celso, *Brève introduction au développement: une approche interdisciplinaire*, Paris, Publisud, 1989, p. 24.

<sup>27</sup>. Concept employé par I. Sachs pour expliquer les effets pervers du modèle de croissance économique. Voir: SACHS, Ignacy, *Pour une Économie Politique du Développement: Études de planification*, Paris, Flammarion, 1977.

et elle ne se traduit pas nécessairement par un véritable progrès économique et social<sup>28</sup>.

Mais, si le développement implique d'autres dimensions *normatives implicites* ou de nature qualitative, il s'avère impératif de les explorer afin d'arriver, tant soit peu, à cerner le plein sens du concept. Voyons maintenant la dimension socioculturelle du concept de développement.

### **La dimension socioculturelle du concept de développement.**

La fin des années 1960 marque une rupture qui se traduit potentiellement par une nouvelle vision du concept et des pratiques de développement. La prise de conscience des imperfections des modèles de développement axés sur l'économisme, le productivisme et le technicisme au détriment des véritables besoins humains et sociaux et des aspirations des populations a imposé une reconceptualisation des approches développementalistes et subséquemment, une redéfinition du concept de développement.

À la floraison dans les années 1960 de stratégies technocratiques de développement économique succède dans les années 1970 l'inflation des recettes du développement humaniste. Le développement, constata S. Latouche (1986), étant devenu la projection du désir et du délire du Tiers Monde, toutes les constructions possibles pourraient s'abriter désormais derrière ce concept qui, vidé de son contenu *réel/rationnel*, perd toute rigueur et devient le point de mirage de toutes les aspirations<sup>29</sup>.

Ainsi, le concept de développement, en intégrant le social et l'humain, subit une véritable révolution sémantique. Au développement tout court confiné dans le contenu sémantique exclusivement économique qui le simplifiait outrancièrement, on associera désormais des épithètes qui témoignent «du droit à l'expression des valeurs culturelles des civilisations issues de l'histoire et des situations sociales spécifiques des

---

<sup>28</sup>. Les économistes «tiers-mondistes» parlent de croissance sans développement, ils cherchent à montrer que la croissance ne se traduit pas, dans les pays dominés de la périphérie par un véritable progrès économique et social; monopolisation des ressources par une minorité de privilégiés, appauvrissement des campagnes, misère des bidonvilles, acculturation, etc., telles sont entre autres les conséquences induites par l'application du modèle de croissance strictement quantitatif.

<sup>29</sup>. LATOUCHE, Serge, *Faut-il refuser le développement?* Paris, Presses Universitaires de France, 1986, p.10.

sociétés émergentes»<sup>30</sup>. Ainsi, à la notion de *self-reliance*, d'*autonomie* ou *développement aut centré* qui fit son entrée dans la littérature du développement<sup>31</sup>, se succèdent les concepts de *développement endogène*, *développement solidaire*, *communautaire*, *intégré*, *authentique*, *autonome et populaire*, *durable*, *humain*, *harmonisé*, *participatif*, *global*<sup>32</sup>, *l'éco-développement*, *l'endo-développement*, *l'ethnodéveloppement* et pour finir, le *développement socialiste*.<sup>33</sup>

Tous ces qualificatifs associés à la notion de développement dans le but de concilier la croissance et le bien-être social, participent à la structuration du champ idéologique du développement et concourent subséquemment à la prise en compte par le concept des nouvelles dimensions qu'ils véhiculent.

Ainsi, pour illustrer la dimension socioculturelle du concept qu'il s'agit ici de mettre en évidence, nous faisons appel au concept des «besoins fondamentaux<sup>34</sup>» pour rendre compte des aspects sociaux proprement dits et à la variante «dimension culturelle du développement<sup>35</sup>» dont la littérature s'y rapportant se révèle d'une abondance étonnamment proportionnelle à son importance au niveau du concept de développement.

---

<sup>30</sup>. Voir la définition du développement proposée par Edgar Montiel, représentant de l'UNESCO cité par LATOUCHE, Serge, *Ibid.*

<sup>31</sup>. La notion de «self-reliance» est abondamment développée par Rist. Voir RIST, Gilbert, *op. cit.*, p. 201.

<sup>32</sup>. Le «développement global» est une tendance amplement développée dans: OCDE, «Le financement du développement: Aperçu de l'action à mener à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle» dans *Coopération pour le Développement*, Paris, 1997, pp. 45-66.

<sup>33</sup>. Ce recensement a été fait en partie par Latouche. Voir LATOUCHE, Serge, *op. cit.*, p. 55.

<sup>34</sup>. Dans notre étude ici, nous ne faisons que passer à pieds joints sur l'approche des «besoins fondamentaux» dans le simple but de faire ressortir une composante de la dimension sociale du concept de développement. Pour plus de détails relatifs aux définitions et aux différents débats soulevés par cette approche amplement développée entre autres par Rist. Voir: RIST, Gilbert, «L'approche des besoins fondamentaux», *op. cit.*, pp. 264-277.

<sup>35</sup>. À ce propos, Luce Kellermann a rédigé sous l'auspice de l'UNESCO, une bibliographie sélective et annotée, très riche, couvrant la période de 1985 à 1990 et faisant état de presque toutes les susceptibilités et sensibilités touchant la dimension culturelle du développement. Elle a réuni 434 résumés de *textes-pivots* sur la littérature du développement. Des auteurs comme Latouche, Behnam, Comelieu, Polanyi, Dumont, Sachs, Barre, Rist, Coquery-Vidrovitch, Austruy, Colin, Orstom, Furtado, Freyssinet, etc., des auteurs africains, latino-américains et toutes les interventions pertinentes du PNUD, de l'UNESCO, du CEPAL et d'autres institutions tant nationales qu'internationales préoccupées par le rapport entre «Culture» et «Développement» ou plus spécifiquement, par la dimension culturelle du développement y sont insérés. Pour plus de détails, voir: KELLERMANN, Luce, *La dimension culturelle du développement. Bibliographie sélective et annotée 1985-1990*, Paris, l'Harmattan/UNESCO, 1992.

La persistance de l'analphabétisme et de la pauvreté dans les pays de la périphérie et surtout leur incapacité de prendre en main leur développement nonobstant la croissance brute de leur économie, fit émerger une nouvelle conceptualisation de la notion de développement qui, pour concilier la croissance et la justice sociale, intègre dans son champ la satisfaction des besoins essentiels des populations des pays du Sud.

Cette nouvelle approche dite des «besoins fondamentaux» fit sa première apparition lors du discours annuel de Robert McNamara devant le Conseil de la Banque Mondiale en 1972<sup>36</sup>. Elle consiste essentiellement à exhorter les gouvernements des pays de la périphérie à se préoccuper davantage des besoins humains essentiels, c'est-à-dire à améliorer la nutrition, le logement, la santé, l'éducation et l'emploi de leurs populations<sup>37</sup>. La Banque Mondiale et l'OIT en ont fait d'ailleurs au cours des années 1970, le fer de lance de leurs stratégies de développement et les valeurs que cette approche véhicule traduisent bien la nécessité de la prise en compte du «social» comme l'une des variantes dimensionnelles incontournables du concept de développement.

Parallèlement à ce vaste débat que nous avons abordé ici de façon marginale dans le modeste dessein de souligner les aspects sociaux du concept de développement, une autre notion, celle de «développement culturel» est venue élargir le contenu de l'appareil conceptuel dégagé par la communauté internationale au cours des années 1970, notamment dans le cadre des conférences intergouvernementales sur les politiques culturelles organisées par l'UNESCO<sup>38</sup> ou avec sa collaboration.

---

<sup>36</sup>. *Discours prononcé devant le conseil des gouverneurs* par Robert S. McNamara, président du groupe de la Banque Mondiale, Washinton D.C., 25 septembre 1972, 24 p. cité par RIST, Gilbert, *op. cit.*, p. 265 .

<sup>37</sup>. *Ibid.*, p. 266.

<sup>38</sup>. C'est dans la perspective nouvelle ouverte par la conception qui place «l'homme au centre du développement» que s'insère l'Objectif 3.2 du premier plan à moyen terme de l'UNESCO (1977-1982), proposant d'étudier «les conditions socioculturelles, les systèmes de valeurs, les motivations et les modalités de participation des populations pouvant favoriser des processus de développement endogène et diversifiés, répondant aux réalités et aux besoins des différentes sociétés». De ce point de vue, ont émergé tous les autres concepts-clés de la réflexion sur la culture: droits culturels, développement culturel, dimension ou finalités culturelles du développement, identité culturelle et, au plan opérationnel, les notions de politique culturelle et de coopération culturelle dérivent de cette approche d'ensemble. Pour plus de détails, voir: UNESCO, *Participer au développement*, Paris, UNESCO, 1984.; HENRY, Paul-Marc et Basile KOSSOU, *La dimension culturelle du développement*, UNESCO/CEE, Nouvelles Éditions Africaines, 1985.

Le «développement culturel», vite transformé en «dimension culturelle du développement»<sup>39</sup>, est né de l'incapacité des *modèles de développement ethnocentriques* à dialoguer avec d'autres conceptions du monde. Comme le souligne Rist (1994), la culture du développement consiste à vouloir imposer un seul et unique modèle partout dans le monde. Même si l'on peut en effet multiplier partout les signes du développement, il ne s'en suit pas qu'il fasse sens<sup>40</sup>. Il a fallu de toute façon trouver une formule pour promouvoir un «développement à visage culturel» qui n'est d'ailleurs pas une chirurgie facile à opérer<sup>41</sup>.

Cette problématique relative à «la dimension culturelle du développement» a fait l'objet d'une production écrite foisonnante au cours des années 1980<sup>42</sup>. En mettant en évidence la nature dialectique des rapports qui lient la culture au développement, cette notion a fortement contribué à la prise de conscience mondiale du rôle primordial de la culture dans les processus de développement ainsi que des effets de la modernisation sur les cultures.

Qui plus est, l'émergence de cette dimension a permis de mettre en évidence les échecs et les dégâts culturels causés par les modèles uniquement fondés sur la croissance économique; elle a fait mesurer, comme le souligne L. Kellermann, le coût économique, social et humain de la non prise en compte des spécificités socioculturelles telles le rapport à la nature, à l'espace, au temps, au travail, à l'argent et plus encore, le sens donné à la vie et à la mort<sup>43</sup>.

---

<sup>39</sup>. Behnam a fait une brève analyse du passage de la notion de «développement culturel» à celle de «dimension culturelle du développement» dans son évolution historique à partir des conférences intergouvernementales sur les politiques culturelles tenues par l'UNESCO. Voir: BEHNAM, D., *L'enjeu culturel du développement*, Paris, UNESCO, 1986.

<sup>40</sup>. Dans cet ouvrage: *La culture, otage du développement?*, le professeur Rist a réuni deux sortes d'écrits sur les grandes subtilités des rapports entre «Culture et Développement». D'un côté, ceux qui explorent le mode théorique de cette équation (G. Rist, M. Kilani, M.D. Perrot, S. Latouche) et de l'autre, ceux qui décrivent et interprètent des expériences concrètes (E. Leroy, P. Kaarsholm, E. De Kadt, R. Avakov). Malgré leur diversité, ces contributions convergent toutes vers une démystification de l'intégration technocratique de la culture au concept de développement. Contrairement aux discours officiels tenus sur la dimension culturelle du développement, les auteurs dévoilent toute la complexité et les ambiguïtés qui accompagnent la civilisation technocratique dans ses relations avec la culture. RIST, Gilbert, (sous la dir. de), *La culture otage du développement ?*, Paris, L'Harmattan, 1994, p.6.

<sup>41</sup>. *Ibid.*, p. 15.

<sup>42</sup>. Voir la bibliographie de Luce Kellermann où 434 textes sur la dimension culturelle du développement ont été répertoriés et annotés sur une période de 5 ans, soit de 1985 à 1990: KELLERMANN, Luce, *op. cit.*

<sup>43</sup>. *Ibid.*, p.10.

<sup>44</sup>. HENRY, P.M. et B. KOUSSOU, *op. cit.*, p. 144.

Selon Henri P. M. et B. Koussou citant Marx, l'évolution de toute société est un processus éminemment culturel<sup>44</sup>, la culture doit être co-extensive au développement car elle est cet élément dynamique fondamental qui donne aux groupes et aux sociétés la force de freiner ou au contraire de provoquer le changement social. La culture d'un peuple est la résultante dynamique de l'interaction souvent dialectique entre l'homme et le milieu environnant dans lequel il vit et évolue. C'est le génie d'un peuple et son art dans la recherche du progrès et du bonheur<sup>45</sup>; donc un lieu de globalité où toute initiative de développement doit nécessairement se référer. Comme le souligne S.A.R. Hassan (1989), en l'absence de culture qui donne le sens, l'opération de développement reste sans sens<sup>46</sup>.

Dans ce contexte où la promotion d'un «développement endogène et intégral» s'est imposée comme une nécessité, la dimension culturelle du développement est devenue un leitmotiv incontournable. Celle-ci se présente indiscutablement comme un facteur déterminant voire structurant dans l'orientation fondamentale du développement, conditionnant le type, le style de développement et même les modalités de son application. Subséquemment, elle s'insère de façon explicite dans le contenu sémantique du concept de développement et participe potentiellement aux formulations définitionnelles qui lui sont consacrées.

À la lumière de toutes ces implications dimensionnelles que révèle l'examen du concept de développement, il appert, comme le dit Sinaceur (1970), que le développement est un terme *plurivoque* qui suppose non seulement l'action de se développer, mais aussi ce qui en résulte<sup>47</sup>. Dans cette optique, les propos de Sachs (1988) sont fort évocateurs: Nous sommes en présence d'une totalité qui ne se découpe pas aisément en couches successives et encore moins en tranches sectorielles. Le politique et l'économique, le culturel et le social s'imbriquent étroitement dans le processus de développement et ses ressorts se situent à tous les niveaux<sup>48</sup>. Fort de ces évidences, il apparaît indéniable que le développement procède d'un projet social global dont le rôle crucial de

---

<sup>45</sup> .TRÌ, Huyh Coa, «Identité culturelle et développement: portée et signification» dans UNESCO, *Stratégie de développement endogène*, Paris, UNESCO, 1984,

<sup>46</sup> IBNTALAL, S.A.R. Hassan, « Quelle culture ? Quel développement ? », *IFDA Dossier 71*, 1989, p.20.

<sup>47</sup> .SINACEUR, M. A., « Le développement: pour quoi faire » dans PERROUX, François, *Pour une philosophie du nouveau développement*, Paris, Aubier/Presses de l'UNESCO, 1970, p. 11.

<sup>48</sup> .SACHS, Ignacy, « Théorie et pratique du développement endogène. Le champ des recherches comparatives » dans COMELIAU, Christian et Ignacy SACHS, *Histoire, Culture, Styles de développement*, Paris, l'Harmattan/UNESCO, 1988, p. 14.

modéliser ou tout au moins, de coordonner semble incomber à l'État et aux institutions nationales. Une telle perspective nous suggère fortement d'explorer la dimension politique du concept de développement.

### **La dimension politique du concept de développement.**

Partant de l'idée que le développement implique une politique systématique et cohérente de l'État dans le but de promouvoir le progrès économique et social d'un peuple, il devient clair que le contenu du concept ne saurait, en aucun cas, se dissocier des impacts produits par l'intervention des pouvoirs publics dans le processus de développement.

L'histoire contemporaine, comme le soulignent Deblock et Boutaud (1986) témoigne de l'importance du rôle joué par l'État dans les processus économiques<sup>49</sup>. Déjà, durant la décennie des années 50, avance Furtado, le débat sur le développement se centra autour de problèmes dont la dimension politique était déterminante : dégradation des termes de l'échange extérieurs, inadéquation du système des prix dans l'orientation des investissements, *etc.*, mais ce complexe thématique fut quasiment toujours abordé à partir de cadres conceptuels totalement insuffisants<sup>50</sup>.

Avec l'analyse macro-économique de J.M. Keynes qui restitua au politique sa primauté sur l'économique, la valorisation des centres de décisions nationaux conduisit à mettre l'accent sur la dimension politique de ce qui se présentait initialement (au niveau du réductionnisme néoclassique) comme problèmes strictement économiques et à imaginer du même coup le dépassement du sous-développement dans le cadre d'un projet politique<sup>51</sup>. Ainsi prend forme la dimension politique du concept de développement cristallisé dans le rôle crucial que l'État est appelé à jouer dans le processus de croissance économique ainsi que dans les transformations sociales et infrastructurelles qui lui sont liées.

---

<sup>49</sup>. Dans cet article dont les références suivent, les auteurs se sont évertués à dégager l'importance du rôle de l'intervention publique à travers les processus macro-économiques et les stratégies de développement dans le but de satisfaire les objectifs nationaux du développement. Pour eux, l'élaboration des stratégies de développement doit nécessairement tenir compte des conditions politiques nationales favorables à sa mise en œuvre. Voir: BOUTAUD, Daniel et Christian DEBLOCK, « Politiques économiques et stratégies de développement: l'ère des ajustements » dans *Interventions économiques*, #16, 1986, p. 155.

<sup>50</sup>. FURTADO, Celso, *Brève introduction au développement: une approche interdisciplinaire*, Paris, Publisud, p. 28.

<sup>51</sup>. Furtado retient à ce propos les contributions des auteurs tels: Schumpeter, Perroux, Myrdal, Nurske, Lewis, Presbish et bien entendu les groupes de scientifiques sociaux de la CEPAL *Ibid.*, p. 36.

Parlant des aspects politico-militaires du développement, G. Goertz (1990) nous suggère de distinguer le concept de *développement économique* de celui de *développement politique*, car, dit-il, ce dernier fait référence aux gouvernements stables avec une transition ordonnée<sup>52</sup>; sa réflexion serait simpliste s'il n'avait pas su reconnaître le poids de l'influence considérable des objectifs politiques sur le comportement économique des États. D'ailleurs, la preuve est déjà établie que ces deux concepts s'interpénètrent dans toute perspective globalisante du développement. Les luttes pour l'indépendance, et dans certains cas des processus révolutionnaires, ont souvent donné à l'État un rôle décisif pour promouvoir le développement économique et créer des conditions structurelles pour opérer les transformations sociales indispensables y afférentes<sup>53</sup>. Qui plus est, *l'affirmation de l'indépendance nationale* et de *la souveraineté des choix de développement* vers lesquelles s'orientèrent les formations périphériques<sup>54</sup>, et surtout l'émergence de l'idée *d'intérêt national*<sup>55</sup> ont généré dans la conception du développement la prise en compte de l'approche globalisante des processus économiques qui correspond à la prééminence de l'État comme agent propulseur et orientateur des activités économiques et arbitre des conflits de classe<sup>56</sup>.

Même quand la plupart des projets, des politiques et programmes de développement communs à des ensembles mondiaux sont définis ou mis en œuvre dans des cadres internationaux (C.E.E., O.N.U., B.I.R.D., F.M.I., P.N.U.D., O.C.D.E., C.A.D., U.N.E.S.C.O.), force est de reconnaître que dans tous les cas, le cadre d'application des politiques de développement reste pour l'essentiel, national (ou régional).

Cependant, il s'avère impératif de souligner que ces politiques et programmes de développement, même conçus en dehors des espaces nationaux dans lesquels ils sont destinés à être appliqués, sont aussi porteurs de projets politiques spécifiques qui s'inscrivent pour la plupart dans la mouvance d'un paradigme idéologique dominant, donc globalisant. Ils véhiculent, le plus souvent de façon implicite, soit une

---

<sup>52</sup>. GOERTZ, Gary, « Les aspects politico-militaires du développement économique » dans GREFFE, X. et al. (éds), *Encyclopédie économique*, Paris, Economica, 1990, Fiche no. 3, p. 166.

<sup>53</sup>. DUBOIS, Paul, « Les politiques de développement » dans VANOLI, André et J. Pierre JANUARD (dir.), *Les Sciences de l'économie*, Paris, l'Action/Hachette Littérature, 1973, p. 194.

<sup>54</sup>. Pour Boutaud et Deblock, ces deux facteurs combinés à l'interventionnisme économique peuvent permettre aux sociétés émergentes de se défaire progressivement des contraintes de dépendance. C'est aussi l'idée de Furtado (de l'école de la dépendance) (réf. suivante) à partir du concept « d'intérêt national » Voir: BOUTAUD, Daniel et DEBLOCK, Christian, *op. cit.*, p. 155.

<sup>55</sup>. Voir: FURTADO, Celso, *op. cit.*, p. 27.

<sup>56</sup>. *Ibid.*

réduction, soit un renforcement des interventions de l'État dans le processus de développement. Qui plus est, ils s'appuient sur divers éléments pour suggérer voire prescrire des modes de construction de l'État, de la nation et de la bureaucratie afin de neutraliser ou d'intégrer l'effet parfois diffractant des cultures et des pratiques sociales propres aux sociétés émergentes.

Ce concernant, la récente étude effectuée par B. Campbell (1997) dont le titre est très évocateur: *Reconceptualisation de l'État au Sud – Participation démocratique ou managérialisme populiste*<sup>57</sup>, se révèle très intéressante et fort révélatrice. A travers l'évolution de la pensée développementaliste, elle a su faire ressortir les tendances réorganisatrices ou structurantes (*la conceptualisation particulière*) du rôle de l'État véhiculées par les stratégies de développement<sup>58</sup>. Les décennies des années soixante et soixante-dix, nous dit-elle citant Jean Coussy, ont été, dans la mouvance du paradigme de la modernisation, dominées par un économisme interventionniste où les institutions et les décisions politiques étaient présentées comme de simples instruments des stratégies de développement<sup>59</sup>. A l'inverse, les années quatre-vingt furent celles des programmes d'ajustement structurelles (P.A.S.) véhiculant le respect de l'autonomie de l'économie par rapport aux décisions politiques à travers une séparation de l'État et du marché; Louis Emmerij a aussi fait, dans ce contexte, le même constat<sup>60</sup>. Au début des années 1990, l'introduction du concept de *gouvernance* dans la littérature du développement –concept qui se trouve au cœur des stratégies développementalistes prônées par la Banque Mondiale et qui revêt des implications politiques majeures (telles la gestion du secteur public, la responsabilisation, le cadre juridique du développement, l'information, la transparence et l'État de droit)– témoigne de façon plus ou moins voilée des tendances réorganisatrices du rôle de l'État véhiculées par les stratégies de développement. Le concept de *gouvernance*, souligne B.

---

57. CAMPBELL, Bonnie, «Reconceptualisation de l'État au Sud – Participation démocratique ou Managérialisme populiste» dans *Mondialisation des échanges et Fonctions de l'État*, sous la dir. de François CRÉPEAU, Bruxelles, Bruylant, 1997, pp. 201-214.

58. Telle est la thèse posée par l'auteur comme hypothèse de départ dans sa présentation. *Ibid.*, p. 165.

59. *Ibid.*, p. 171.

60. *Ibid.*, Il faut ajouter que Louis Emmerij le souligne également en ces termes:« Liberalization of imports, deregulation, privatization of most state-owned enterprises, and the specialization of the economies through pursuit of optimal participation in the global marketplace ». Voir: EMMERIJ, Louis, «Development Thinking and Practice: Introduction Essay and Policy Conclusions» dans Louis EMMERIJ (ed.), *Economic and Social Development into the XXI Century*, Washinton, D.C., Inter-American Development Bank, 1997, p. 8.

Campbell, bien qu'il se défende de s'intéresser aux dimensions politiques en affirmant se contenter de propositions techniques en faveur d'une bonne gestion économique et sociale, véhicule un projet non seulement de réformes institutionnelles mais aussi d'exercice du pouvoir aux enjeux politiques et idéologiques majeurs<sup>61</sup>. Dans la même veine, Emanuel de Kadt (1997) suggère, en citant Michael Lipton, que le développement, vu à travers le prisme de la *gouvernance* prônée par la Banque Mondiale, peut être perçu comme «a long-overdue recognition of the primacy of politics»<sup>62</sup>.

Cet état de fait nous confirme que l'État est appelé à jouer un rôle capital qui se révèle d'ailleurs incontournable dans le processus de développement. Même si les forces du marché et la sphère privée ont toujours été considérées (et aujourd'hui plus que jamais dans la mouvance du paradigme structurant de la mondialisation) comme les éléments dominants du développement, toujours est-il qu'il reviendra à l'État d'assumer le rôle de stimuler et de réguler la croissance afin d'atténuer ou de corriger certains effets sociaux négatifs le plus souvent déstabilisateurs. D'ailleurs, nous rappellent Boutaud et Deblock, l'application des politiques de développement dépend de la stabilité politique et sociale<sup>63</sup>.

À la faveur de ces considérations, il devient clair que le concept développement comporte, à travers le rôle qu'il assigne à l'État, une dimension politique incontournable qu'il convient de prendre compte dans toute tentative, aussi modeste soit-elle, de l'appréhender dans la multiplicité de ses implications.

Cette exploration des variantes dimensionnelles du développement nous révèle désormais les plus importantes dimensions du concept. Il convient à présent de chercher sa signification en faisant un inventaire sélectif des différentes définitions qui lui ont été consacrées

---

<sup>61</sup>. *Ibid.*, p. 166.

<sup>62</sup>. KADT, Emanuel de, « How Well Do Economists Serve Development Theory and Practice? » dans Louis EMMERIJ (ed), *Ibid.*, p. 514.

<sup>63</sup>. BOUTAUD, Daniel et Christian DEBLOCK, *op. cit.*, p. 157.

## A LA RECHERCHE D'UNE DÉFINITION DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT

Le mot «développement» revêt un sens clair voire univoque quand il est employé entre autres par les psychologues, les mathématiciens, les photographes et les biologistes dans les sphères respectives de leur profession. Mais, quand il s'agit d'évoquer ce terme pour désigner le processus de développement d'un État, il en va tout autrement. Car la diversité des dimensions à portée définitoire, qu'il implique dans ce contexte, en fait une notion *plurivoque*, un mot fétiche, un mot-valise ou un mot plastique<sup>64</sup>, pour répéter Rist, pouvant prêter à toutes sortes d'interprétations. C'est un cas archétypal de système sémantique qui combine les notions de progrès, de bien-être, de croissance économique, de justice sociale, d'épanouissement personnel, de satisfaction des besoins fondamentaux voire d'équilibre écologique se rapportant chacune à une variante dimensionnelle que le concept de développement a progressivement intégrée au cours de son évolution.

À l'article «développement», le *Dictionnaire Universel de Hachette* (1998), à travers un vision diachronique du concept, note que: «le développement a été décrit comme une succession d'étapes (les cinq étapes de W. W. Rostow) qui diffèrent à des degrés divers par la forme d'organisation de la production et des échanges.» Aussi, souligne-t-il que «les pays en développement ont adopté une vision microéconomique et globale qui inclut la dimension humaine et intègre l'économie et l'écologie, le naturel et le culturel.»

Pour le *Larousse* (1998), il est clair que le sous-développement représente un «état» alors que le développement est perçu comme étant un «processus». Celui-ci correspond à une « amélioration qualitative durable d'une économie et de son fonctionnement. PED ou PVD qui,

---

<sup>64</sup>. RIST, Gilbert, *Le développement : Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1996, p. 23.

partant d'un état de sous-développement économique et social, a entamé un processus de développement.»

Dans la même veine, le *Nouveau Robert* (1996) nous révèle le même contenu sémantique que le *Hachette Encyclopédie* (1998) : «pays, région en voie de développement, dont l'économie n'a pas encore atteint le niveau de l'Amérique du Nord, de l'Europe occidentale, etc. Euphémisme créé pour remplacer sous-développé».

Cette assimilation du terme «développement» à la locution «pays, région en développement» est beaucoup plus évidente dans la littérature anglophone. En témoigne le fait que dans la plupart des Dictionnaires et Encyclopédies anglophones<sup>65</sup>, l'article «development» est remplacé par «developing countries» ou «developing nation» et le sens qui est retenu est celui adopté entre autres par le *Nouveau Robert*, considérant le concept dans sa dimension comparative par rapport au sous-développement. Aussi, devons-nous signaler que les dimensions opérationnelles sont considérées plutôt à l'intérieur d'autres unités sémantiques telles «development strategy» complétée par le «development planning».

Cependant, dans le *Dictionary of development : Third world economy, environment, society* (1990), la prise en compte des implications inhérentes au terme «development» fait, tout au moins, exception. Il est perçu comme un processus économique et social contenant diverses composantes:

«The process of economic and social betterment resulting from increased production, more rational or equitable distribution of benefits from this activity, the adoption of principles of national and individual conduct more conducive to economic growth and general institutional and structural change in a society. These result in higher standards of living in terms of income, food and other forms of consumption, health, housing, education, and increase freedom of choice in all aspects of life.»<sup>66</sup>

En outre, il faut signaler que dans la littérature francophone, bien qu'il existe une grande variété de définitions du terme «développement», celle proposée par François Perroux (1966), pour avoir été reprise par

<sup>65</sup>. PEARCE, David (ed), *The Dictionary of Modern Economics*, Cambridge, Massachussets, The Macmillan Press, 1992, p. 104 ; GILPIN, Alan, *Dictionary of Economic terms*, London, Butter Worths, 1970, p. 65 ; *The McGraw-Hill Dictionary of Modern Economics*, Third edition, New York, McGraw-Hill Book Company, p. 99 ; AMMER, C. et Dean S. AMMER, *Dictionary of Business and Economics*, New York, The Free Press / London, Collier Macmillan Publishers, 1984.

<sup>66</sup>. WELSH, Brian W. et Pavel BUTORIN (ed), *Dictionary of development : Third World economy, environment, society*, New York, Garland, 1990.

plusieurs *dictionnaires spécialisés*<sup>67</sup>, semble encore faire école. Il conceptualise le développement comme étant « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global »<sup>68</sup>. L'autorité de cette formulation tient sans doute au fait qu'elle ait pu dépasser à l'époque le « carcan » du réductionnisme instrumentaliste dans lequel le développement se trouvait confiné pour embrasser les dimensions normatives (préfigurant les dimensions socioculturelles) qui confèrent au concept tout son caractère réaliste.

D'ailleurs, toutes les autres définitions qui s'ensuivront, peu importe les écoles de pensée<sup>69</sup> auxquelles elles se réclament, n'ont pas pu faire l'économie des variantes normatives à caractère socioculturel que Perroux a préfigurées dans sa conceptualisation du phénomène. Voyons la définition proposée par E. Montiel de l'UNESCO :

Le développement, dit-on, n'est plus conçu comme devant être une simple course de rattrapage, sur le plan économique, des nations plus favorisées, conception qui a prévalu jusqu'à un passé récent, mais bien comme une mise en œuvre des potentialités propres des sociétés en développement en plus d'une exigence de répartition plus juste des richesses au niveau national et international. C'est par cette double action, en effet, que le développement intégré débouchera sur le droit à l'expression des valeurs de civilisations issues de l'histoire et des situations sociales spécifiques des sociétés émergentes. Sans que soient reniés les apports féconds

---

<sup>67</sup>. Il y a à travers la littérature francophone une nette prédominance de la définition de Perroux. Elle est reprise entre autres par: BREMOND, Janine et GELEDAN, Alain, *Dictionnaires économiques et sociales*, Paris, Hatier, 1981, p.126 ; PHELIZON, Jean-François, *Dictionnaire de l'économie*, Paris, Economica, 1985, p.117 ; TEULON, Frédéric (dir.), *Dictionnaire d'histoire, économie, finance, géographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, p.200 ; BEITONE, Alain et al., *Dictionnaire des sciences économiques*, Paris, A. Colin, 1991, p.92 ; GÉHANNE, Jean-Claude, *Dictionnaire thématique des sciences économiques et sociales: Principes et théories*, Paris, Dunod, 1995, p.50.

<sup>68</sup>. PERROUX, François, *L'économie du XXe siècle*, Paris, PUF, 1961, p. 155.

<sup>69</sup>. La définition donnée au concept de développement peut varier suivant que les écoles de pensée qui la sous-tendent sont différentes. Mais toujours est-il qu'elle est élaborée à partir de la pratique et intègre les diverses dimensions (préfigurées dans la formulation de F. Perroux) qui participent à la construction du concept. Wilber Charles l'a reconnu en introduisant son livre comme suit: « Development is an art. Like the cultural arts, the understanding of the object studied varies among schools of thought ». Mais, au-delà de l'objectivation du développement qui constitue la source des stratégies de développement, les dimensions normatives représentent ce dénominateur commun présent dans toutes les définitions. Voir: CHARLES, Wilber (ed), *The political economic of development and under-development*, New York, Random House, 1983, p. 2.

issus d'autres aires culturelles et certaines formes d'authenticité sont désormais revendiquées comme facteurs de développement.<sup>70</sup>

Il s'avère tout aussi pertinent de souligner que les définitions formulées reflètent dans la plupart des cas le style de développement prôné soit par l'auteur en fonction de son école de pensée, soit par l'Organisation internationale en fonction de ses priorités en matières de politiques de développement. Ils conceptualisent tous le phénomène comme étant un processus quitte à ce qu'ils le renforcent par un épithète (intégré, endogène, participatif, harmonisé, humain, durable, global, autonome, autocentré, etc.) qui traduit la spécificité ou encore la priorité stratégique voire idéologique qu'ils veulent impulser. Par exemple, le rapport de la Commission Sud (1990) propose la définition suivante:

Le développement est un processus qui permet aux êtres humains de développer leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie. C'est un processus qui libère les populations de la peur du besoin et de l'exploitation et qui fait reculer l'oppression politique, économique et sociale. C'est par le développement que l'indépendance politique acquiert son sens véritable. Il se présente comme un processus de croissance, un mouvement qui trouve sa source première dans la société qui est elle-même en train d'évoluer. [...] Le développement d'une nation doit se fonder sur ses ressources propres, aussi bien humaines que matérielles, exploitées pleinement pour la satisfaction de ses propres besoins. [...] Le développement doit donc être un effort du peuple, par le peuple, pour le peuple. Le vrai développement est centré sur les êtres humains.<sup>71</sup>

D'un autre côté, le Rapport mondial sur le développement (1991), publié par le PNUD affirme que:

Le principal objectif du développement humain [...] est d'élargir la gamme de choix offerts à la population, qui permettent de rendre le développement plus démocratique et plus participatif. Ces choix doivent comprendre des possibilités d'accéder au revenu et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé, et à un environnement propre ne présentant pas de danger. L'individu doit également avoir la possibilité de participer pleinement aux décisions de la communauté et jouir des libertés humaines, économiques et politiques.<sup>72</sup>

---

<sup>70</sup>. MONTIEL, E. (UNESCO) cité par LATOUCHE, Serge, *Faut-il refuser le développement?*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, p. 10.

<sup>71</sup>. *Défis au Sud*, rapport de la commission Sud, Paris, Économica, 1990, p. 10-11. Cité par RIST, Gilbert, *op. cit.*, p. 329.

<sup>72</sup>. PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain, 1991*, Paris, Économica, 1991, p. 1. Cité par RIST, Gilbert, *Ibid.* p. 20.

Et de son côté, l'OCDE/CAD soutient que:

le développement est un processus intégré de stabilité politique et économique qui combine la bonne gestion des affaires publiques et la participation des populations, l'investissement dans les ressources humaines, la confiance dans le jeu des forces du marché, le souci de l'environnement et l'existence d'un secteur privé dynamique.<sup>73</sup>

Toutes ces définitions conçues dans des cadres spécifiques de stratégies de développement suscitent des réactions qui se traduisent le plus souvent soit par une dénonciation de leur caractère ethnocentrique, soit par d'autres types de formulation supposée plus adaptée à la complexité du phénomène. Serge Latouche (1989) nous dit que «le développement, c'est l'aspiration au modèle de consommation occidentale, à la puissance magique des Blancs, au salut lié à ce mode de vie »<sup>74</sup>. «Il signifie en clair, pour les masses affamées du Tiers Monde, une consommation comparable à celle des *Américains moyens* et pour les gouvernements des pays humiliés, l'entrée dans le club des grandes puissances»<sup>75</sup>. François Partant (1983) conclut de son côté que le développement est «un processus endogène et autocentré d'évolution globale spécifique à chaque société»<sup>76</sup>.

Nous ne pouvons conclure cet inventaire des définitions sans prendre en compte la récente et très intéressante contribution de Gilbert Rist (1996) dont la formulation, élaborée à partir de pratiques observables dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud, rend pertinemment compte des aspects tant positifs que négatifs inhérents au processus de développement. En se proposant de «décrire les multiples mécanismes qui déterminent le changement social dans l'ensemble des sociétés contemporaines selon une logique particulière, créatrice de structures nouvelles»<sup>77</sup>, Rist avance que:

Le développement est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui, pour assurer la reproduction sociale, obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de

<sup>73</sup>. OCDE/CAD, *Coopération pour le développement*, Paris, OCDE, 1994.

<sup>74</sup>. LATOUCHE, Serge, *L'occidentalisation du monde*, Paris, La Découverte, 1989, p. 27.

<sup>75</sup>. LATOUCHE, Serge, *Faut-il refuser le développement?*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, p. 7.

<sup>76</sup>. PARTANT, François, *La fin du développement: naissance d'une alternative*, Paris, La Découverte, p. 29.

<sup>77</sup>. RIST, Gilbert, *op. cit.*, p. 26.

marchandises (biens et services) destinées, à travers l'échange, à la demande solvable.<sup>78</sup>

À travers ce *chassé-croisé* de définitions qui se renforcent ou qui s'annulent au fur et à mesure que se transforme l'objet de conceptualisation, force est de reconnaître que le «développement», bien qu'il soit une notion très difficile à cerner, a été, dans les limites des *outils méthodologiques disponibles*, appréhendé dans la plupart de ses formes tant apparentes que latentes, sous tous ses angles et par toutes les écoles de pensée impliquées dans la mouvance de son champ. En principe, pour avoir été l'objet de tant d'études minutieuses, son sens devrait être fixé et défini même s'il fallait le comprendre par le truchement de la complémentarité des divers *schèmes transcendants* (au sens philosophique du terme) à travers lesquels il a été perçu ; mais au demeurant, le caractère ambigu du phénomène, la nature changeante et diversifiée des problèmes qu'il prétend résoudre et surtout les intérêts économiques et politiques liés au processus qu'il sous-tend font du «développement» *un défi qu'il faut sans cesse relever* ou encore un objet *fuyant*, donc une notion en perpétuelle conceptualisation.

D'ailleurs, le constat est patent et Rist le suggère en filigrane dans ses considérations sur *la globalisation comme simulacre du développement*<sup>79</sup>: Aujourd'hui le développement est associé aux vertus des lois du marché ( c'est sans doute un retour au postulat d'auto-dynamisme) à travers un processus d'intégration et d'interdépendance des économies nationales<sup>80</sup> qui participe dans la mouvance d'un paradigme puissamment structurant qui est la *globalisation*.

Si la *globalisation* « is the process whereby the world's people are becoming increasingly interconnected in all facets of their lives - cultural, economic, political, technological and environmental»<sup>81</sup> comme le dit George C. Lodge, il est clair qu'elle véhicule des tendances fortement réorganisatrices de toutes les dimensions inhérentes au concept de développement. À ce propos, les considérations de B. Campbell sur *la reconceptualisation du rôle de l'État au Sud* à travers le concept de *gouvernance* sont fort suggestives et ce même jugement peut être étendu

---

<sup>78</sup>. *Ibid.*, p. 27.

<sup>79</sup>. Voir le Chapitre 12 « L'illusion post-moderne : la globalisation comme simulacre du développement » dans RIST, Gilbert, *op. cit.*, p. 344 - 378.

<sup>80</sup>. Pour plus de détails sur les impacts de ce phénomène sur les économies des sociétés émergentes, voir: STREETEN, Paul, « Globalisation and Competitiveness : Implications for Development Thinking and Practice » dans EMMERIJ, Louis (ed), *op. cit.*, p.107-147.

<sup>81</sup>. LODGE, C. George cité par STREETEN, Paul (annex 2), *Ibid.*, p. 146.

à toute la plaidoirie soutenue par les auteurs réunis sous l'auspice du CEDIM dans *Mondialisation des Échanges et Fonctions de L'État*<sup>82</sup>.

Beaucoup considèrent qu'il serait idéal pour le développement des sociétés émergentes que l'État puisse disposer d'une marge de manœuvre pouvant lui permettre de s'ajuster sur les plans économique et socioculturel au fur et à mesure de son intégration dans la globalisation des marchés; mais, il s'avère que l'interventionnisme étatique réduirait, partant, les pouvoirs dévolus au marché par la logique mondialisante et les intérêts multinationaux que celle-ci charrie s'en trouveraient menacés ou difficilement contrôlables. De ce fait, la neutralisation des possibilités interventionnistes de l'État se révèle être une condition *sine qua non* de la réussite de la mondialisation. Reste à découvrir si cette «fuite en avant» vers la convergence des marchés enfantera, dans son cours processuel ou même à la clé, le développement; et reste à découvrir quel sera alors le contenu de cette notion de développement.

---

<sup>82</sup>. Dans cet ouvrage, l'impact de la mondialisation des échanges sur les fonctions de l'État est analysé dans une perspective multidisciplinaire. Les auteurs en viennent à plaider en faveur d'un redéploiement du rôle de l'État dans ses missions aussi bien que dans ses moyens car il reste le moins mauvais vecteur connu de justice et de solidarité, seules garantes de la légitimité de la logique mondialisante. Pour nous c'est une plaidoirie en faveur du «développement» car le processus de développement requiert la présence et l'intervention sinon d'un État «fort», du moins d'institutions viables capables d'impulser et si besoin est, d'ajuster les dimensions économiques et socioculturelles qu'il véhicule. Voir: CRÉPEAU, François (dir.) *Mondialisation des Échanges et Fonctions de l'État*, Bruxelles, Bruylant, 1997.

## CONCLUSION

Cette exploration du concept de développement nous a permis de constater la complexité du phénomène ainsi que la diversité des dimensions qu'il implique. Notre ouverture sur les effets structurants de la mondialisation nous a amené à saisir que le développement est un phénomène constamment en crise qui sous-tend un processus incessamment redéfini en fonction des paradigmes dominants. Il est clair que c'est un concept sans cesse en construction, en déformation ou en élargissement, mais avec le phénomène de la mondialisation aux avenues prospectives tantôt perçues comme *catastrophisantes*, tantôt présentées comme une fatalité à laquelle aucun échappatoire n'est possible, faut-il reconnaître avec Rist que le «développement » n'existe maintenant que sous la forme d'un leurre? Faudrait-il le concevoir comme « une étoile morte dont on perçoit encore la lumière, même si elle s'est éteinte depuis longtemps, et pour toujours? »<sup>83</sup>

Au delà de tous ces questionnements que Partant préfigurait comme *La Fin du Développement*, C. Castoriadis nous suggère les modes d'évolution du concept à travers les cycles paradigmatiques en ces termes: « La crise du développement est évidemment aussi la crise de ses postulats et de ses significations imaginaires correspondantes »<sup>84</sup>. Si cette crise peut être interprétée comme une situation de tension foncièrement stimulante où l'imaginaire créatrice et l'esprit d'invention se décuplent dans la recherche de perspectives innovantes, faut-il croire que le développement, actuellement en crise, serait en pleine reconceptualisation à l'intérieur du paradigme de la mondialisation? S'il est vrai que la crise des modèles de développement implique généralement une redéfinition des dimensions que le concept véhicule, il n'en demeure pas moins vrai que sous les effets du processus structurant de la mondialisation, le choix ultime pour que survive le concept demeure dans une redéfinition de ses dimensions. À ce carrefour de notre réflexion, ne s'avère-t-il pas pertinent de se reposer la question

---

<sup>83</sup> RIST, Gilbert, *op. cit.*, p. 377.

<sup>84</sup> CASTORIADIS, C., *Le mythe du développement*, Paris, Seuil, 1977, p. 216.

à savoir : qu'est ce que le développement? Le débat sur le concept de développement est donc rouvert.

## BIBLIOGRAPHIE

- ABDELMALKI, Lahsen et Claude COURLET (1996), *Les nouvelles logiques de développement*, Paris, L'Harmattan, 415 p.
- ACOSTA SANCHEZ, José (1977), *EL imperialismo capitalista*, Barcelona, Editions Blume, coll. «Leviatan», 1977, 363 p.
- AMIN, Samir (1989), *La Faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-Monde*, Paris, L'Harmattan, 383 p.
- AMIN, S. (1970), *L'accumulation à l'échelle mondiale. Critique de la théorie du sous-développement*, Paris, Anthropos, 617 p.
- AMIN, S. (1980), «Le nouvel ordre économique international. Quel avenir ?», *Tiers Monde*, t. XXI, n° 81, janvier-mars 1980, pp. 41-61.
- AMIN, S. (1973), *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Minuit, 365 p.
- AMIN, Samir et al. (1982), *La crise, quelle crise ?*, Paris, Maspero, 239 p.
- AMMER, Christine et Dean S. AMMER (1984), *Dictionary of Buiseness and Economics*, New York, The Free Press / London, Collier Macmillan Publishers.
- ANCOT, J.-P. et J.-H.-P. PAELINCK (1990), *Modèles et choix : Une initiation à la modélisation pour pays en développement*, Paris, Economica, 120 p.
- AQOCI (1990), «L'ajustement structurel, appui ou obstacle au développement ?», *Inter-Mondes*, vol. 5, n° 5, mars 1990, 44 p.
- ARON, R. (1962), *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Paris, Gallimard, 375 p.
- ARON, R. (1963), «La théorie du développement et les problèmes idéologiques de notre temps», *Preuves*, n° 146, avril 1963, pp. 3-4.
- ARON, R. (1969), *Les désillusions du progrès. Essai sur la dialectique de la modernité*, Paris, Calman-Lévy, 375 p.
- ASSIDON, Elsa (1992), *Les théories du développement*, Paris, La Découverte, 1992, 124p.
- ATTALI, Jacques (1972), *Les modèles politiques*, Paris, PUF, 178 p.
- AUSTRUY, Jacques (1965), *Le scandale du développement*, Paris, Rivière, 559 p.
- AZIZ, Sartaj (1978), *Rural Development, Learning from China*, Londres, Macmillan Press, 201 p.
- BAIROCH, Paul (1992), *Le Tiers-Monde dans l'impasse. Le démarrage économique du XVIIIe au XXe siècle*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Gallimard, 660 p.
- BAIROCH, Paul (1990), « Historique du terme développement », in GREFFE, X. et al. (éds), *Encyclopédie Économique*, Paris, Économica, pp. 133-175.
- BALANDIER, G. (1974), «Développement économique et social», dans *Encyclopaedia Universalis*, vol. 15, pp. 507-510.

- BALOGH, Thomas (1978), «Échecs de la stratégie de la lutte contre la pauvreté», *World Development*, vol. 6, #1.
- BANQUE MONDIALE (1975), *The Assault on World Poverty. Problems of Rural Development, Education and Health*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 425p.
- BANQUE MONDIALE (1988 à 1997), *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington, D.C., BIRD.
- BARAN, Paul (1957), *The Political Economy of Growth*, New York, Monthly Review Press, 308 p.
- BARAN, P. et P. SWEEZY (1966), *Monopoly Capital*, New York, Monthly Review Press, 402 p.
- BARRE, Raymond (1958), « Structures sociales et croissance économique. Sur les limites d'une théorie de la croissance », *Revue d'économie politique*, mars-avril 1958, pp. 379-404.
- BEHNAM, D. (1986), *L'enjeu culturel du développement*, Paris, Unesco, 24 p.
- BEITONE, Alain et al.(1991), *Dictionnaires des sciences économiques*, Paris, A. Colin.
- BÉLANGER, Sylvie (1992), *L'ajustement structurel ou restructurer pour la croissance*, Montréal, GRÉTSÉ, UDM / UQAM, 31 p.
- BENACHENHOU, Abdellatif et al. (1988), *Théories économiques et fonctionnement de l'économie mondiale*, Paris / Grenoble, Unesco / Presses Universitaires de Grenoble, 193 p.
- BENETTI, Carlo (1974), *L'accumulation dans les pays capitalistes sous-développés*, Paris, Anthropos, 330 p.
- BERGERON, Richard (1992), *L'Anti-développement : Le prix du Libéralisme*, Paris, L'Harmattan, 271 p.
- BESSIS, Sophie (1986), «Alimentation et crises agricoles dans le Tiers-Monde», *Interventions Économiques*, #16, pp. 9-17.
- BESSON, Daniel et Marc LANTERI (1994), *ANSEA : La Décennie prodigieuse*, Paris, La Documentation Française, 181 p.
- BIROU, A. et P.-M. HENRY (1976), *Pour un autre développement*, Paris, PUF, 346 p.
- BLARDONE, Gilbert (1990), *Le Fonds Monétaire International. L'ajustement et les coûts de l'homme*, Paris, Les Éditions L'Épargne, 193 p.
- BOUTAUD, Daniel et Christian DEBLOCK (1986), « Politiques économiques et stratégies de développement : l'ère des ajustements », *Interventions Économiques*, #16, pp. 151-176.
- BOUTAUD, Daniel et Christian DEBLOCK (1990), *Ajustement structurel et choix de développement*, Montréal, GRÉTSÉ, UDM / UQAM, mars 1990, 38 p.
- BRANDT, Willy (sous la présidence de) (1980), *Nord-Sud : Un programme de survie, rapport de la Commission indépendante sur les problèmes de développement international*, Paris, Gallimard, 535 p.

- BRASSEULT, Jacques (1989), *Introduction à l'économie du développement*, Paris, Armand Colin, 191p.
- BRAUMAN, Romy (1986) (sous la dir. de), *Le Tiers-mondisme en questions*, Paris, Olivier Orban, 225p.
- BREMOND, Janine et Alain GELEDAN (1981), *Dictionnaire économique et sociale : 100 articles thématiques, 1200 définitions*, Paris, Hatier, 391p.
- BRUCNER, Pascal (1983), *Le Sanglot de l'homme blanc*, Paris, Seuil, 1983, 315 p.
- BYÉ, Maurice (1958), « Le rôle du capital dans le développement économique », *Économie Appliquée*, juil.-sept. 1958, n°. 3, pp. 429-447.
- CAMPBELL, Bonnie (1997), « Reconceptualisation de l'État au Sud – Participation démocratique ou Managérialisme populiste » in CRÉPEAU, François (dir.), *Mondialisation des échanges et Fonctions de l'État*, Bruxelles, Bruylant, pp. 163-231.
- CANDIDO, Mendes (ed.) (1977), *Le Mythe du développement*, Paris, Seuil, 227 p.
- CARDOSO, Frédérico H. (1984), «Le développement en question», dans MÉTAILIÉ, A.M., *Les idées à leur place. Le concept de développement en Amérique Latine*, Paris, p. 180.
- CARFANTAN, Jean-Yves (1993), *Le grand désordre du monde*, Paris, Seuil, 311 p.
- CENTRE TRICONTINENTAL (1997), *L'avenir du développement*, Paris / Canada, L'Harmattan, 165 p.
- CHARLES, P. Oman et Wignaraja GANESHAN (1991), *L'évolution de la pensée économique sur le développement*, Paris, OCDE, 234 p.
- CHARLES, Wilber (ed.) (1983), *The political economic of development and under-development*, New York, Random House, 592 p.
- CHAUVIN, Michel (1991), *Tiers monde : la fin des idées reçues*, Paris, Syros / Alternatives, 221 p.
- CHOQUET, Catherine et al. (1993), *État des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala, 229 p.
- CLACK, Colin (1960), *Les conditions du progrès économique*, Paris, PUF, 505 p.
- COLARD, Daniel (1977), *Vers l'établissement d'un nouvel ordre économique international*, Paris, La Documentation Française, 89 p.
- COLLINS, J. et F. Moore LAPPE (1979), «Mythe de l'aide aux plus pauvres et piège de l'endettement. La Banque Mondiale et le développement agricole du tiers monde», *Le Monde Diplomatique*, juin 1979.
- COMELIAU, Christian (1986), *Mythes et espoirs du tiers-mondisme*, Paris, L'Harmattan, 184 p.
- COMÉLIAU, Christian (1994), «Développement du développement durable ou blocages conceptuels ?», *Revue Tiers Monde*, t. XXXV, n°. 137, janvier-mars 1994, pp. 61-76.

- COMELIAU, Christian et Ignacy SACHS (1988), *Histoire, Culture, Styles de développement*, Paris, L'Harmattan, 197 p.
- COMÉLIAU, Christian (1993), «Pour un renouveau de l'étude du développement», *Tiers Monde*, t. XXXIV, n°. 135, juillet-septembre 1993, pp. 687-701.
- COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT (1989), *Notre avenir à tous*, Montréal, Édition du Fleuve, 434 p.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine et al. (ed.) (1988), *Pour une Histoire du développement. États, Sociétés, Développement*, Paris, L'Harmattan, 285 p.
- CORM, Georges (1993), *Le nouveau désordre économique mondial. Aux racines des échecs du développement*, Paris, La Découverte, 167 p.
- CORNIA, Giovanni A. et al. (1987), *L'ajustement à visage humain. Protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance*, Paris, UNICEF, *Économica*, 373 p.
- DAMIAN, Michel et al. (1997), «La libéralisation des échanges, est-elle une chance pour le développement durable?», *Revue Tiers Monde*, t. XXXVIII, n°. 150, avril-juin 1997, pp. 427-456.
- DE KADT, Emanuel (1997), «How well do Economists serve Development Theory and practice?» in EMMERIJ, Louis (ed.), *Economic and Social Development into the XXI Century*, Washinton, D.C., Inter-American Development Bank, pp. 512-520.
- DESTANNE DE BERNIS, G. (1966), «Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale», *Économie appliquée*, tome XIX, n°. 3-4, pp. 415-473.
- DOCKES, P. (1975), *L'Internationale du capital*, Paris, PUF, 287 p.
- DUBOIS, Paul (1973), « les politiques de développement » dans VANOLI, André et J. pierre JANUARD (sous la dir. de.), *Les Sciences de l'économie*, Paris, L'Action / Hachette Littérature, pp. 194-220.
- DUMAS, André (1971), «Les modèles de développement», *Tiers Monde*, t. XII, n°. 46, avril-juin 1971, pp. 279-301.
- DUMONT, René (1994), *Misère et chômage : libéralisme ou démocratie*, Paris, Seuil, 189 p.
- DUPUIS, Monique (1984), *Crise mondiale et aide internationale*, Montréal, Éditions Nouvelle Optique, 182 p.
- EMMANUEL, Arghiri et Charles BETTELHEIM (1972), *L'échange inégal. Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, Paris, Maspero, 422 p.
- EMMANUEL, Arghiri (1975), *Un débat sur l'échange inégal : salaires, sous-développement, impérialisme*, Paris, Maspero, 157 p.
- EMMERIJ, Louis (ed.) (1997), *Economic and Social Development into the XXI Century*, Washinton, D.C., Inter-American Development Bank, 579 p.
- EMMERIJ, Louis (1992), *Nord-Sud : La grenade dégoupillée*, Paris, First, 217 p.
- FONTAINE, Jean-Marc (sous la dir. de) (1992), *Réformes du commerce extérieur et politiques de développement*, Paris, PUF, 349 p.
- FREYSSINET, Jacques (...), *Le concept du sous-développement*, Paris, Mouton, 367 p.

- FRANK, André-Gunder (1972), *Le développement du sous-développement. L'Amérique latine*, Paris, Maspero, 399 p.
- FURTADO, Celso (1984), *Le mythe du développement économique*, Paris, Athropos, 151p.
- FURTADO, Celso (1989), *Brève introduction au développement*, Paris, Publisud, 147 p.
- FURTADO, Celso (1970), *Théorie de développement économique*, Paris, PUF, 264 p.
- FURTADO, Celso (1966), *Développement et sous-développement*, Paris, PUF, 226 p.
- GARNEAU, Gabriel (1980), «Y aura-t-il une troisième décennie du développement», *Problèmes économiques*, n° 1.684, 30 juillet 1980, pp. 11-15.
- GÉHANNE, Jean-Claude (1995), *Dictionnaire thématique des sciences économiques et sociales : Principes et théories*, t. 2, Paris, Dunod.
- GERSCHENKRON, A. (1962), *Economic Backwardness in Historical Perspective*, Cambridge, Harvard University Press, 456 p.
- GILPIN, Alan (1970), *Dictionary of Modern Economics*, London, Butter Worths.
- GOERTZ, Gary (1990), «Les aspects politico-militaires du développement économique » in GREFFE, X. et al., *Encyclopédie économique*, Paris, Économica, pp. 166-168.
- GRANGER, Gilles-Gaston (1955), *Méthodologie économique*, Paris, Presses Universitaires de France, 422 p.
- GRANSTEDT, Ingmar (1980), *L'impasse industrielle*, Paris, Seuil, 248 p.
- GRIFFIN, K. (1978), *International Inequality and National Poverty*, New York, Holmes and Meier, 191 p.
- GRIFFIN, Keith (1989), *Stratégies de développement*, Paris, Economica, 371 p.
- GUICHAOUA, André et Yves GOUSSAULT (1993), *Sciences sociales et développement*, Paris, Armand colin, 189 p.
- HENRY, Paul-Marc et Basile KOSSOU (1985), *La dimension culturelle du développement*, Unesco / CEE, Nouvelles Éditions Africaines, 171 p.
- HEWITT de ALCANTARA, C. (1976), *Modernizing Mexican agriculture : socioeconomic implication of technological change, 1940-1970*, UNRISD, Genève, 350 p.
- HIGGINS, B. (1968), *Economic Development, problems, principles and policies*, New York, Norton, 918 p.
- HIGGINS, B. (1980), «The Desenthronement of Basic Needs. Twenty Questions», *Regional Development Dialogue*, vol. 1, #1.
- HIRSCHMAN, A.O. (1981), «Grandeur et décadence de l'économie du développement», dans *L'économie comme science morale et politique*, Paris, Le Seuil, pp. 43-68.
- HIRSCHMAN, A.O. (1958), *The Strategy of Economic Development*, New Haven, Yale University Press, 217 p.
- HOLLY, Daniel (1977), «Les Nations unies et le Nouvel ordre économique mondial», *Études internationales* (Québec), 7 (3), septembre 1977, pp. 500-515.

- HUGON, P. (1991), «La pensée française en économie de développement. Évolution et spécificité», *Revue d'économie politique*, Paris, vol. 101, n° 2, mars-avril 1991, pp. 171-229.
- HUGON, Philippe (1994), «La contribution des économistes français du développement», dans WALRAFEN, Thierry (sous la dir. de), *Bretton Woods. Mélanges pour un cinquantenaire*, Paris, Association D'Économie Financière, p. 325-344.
- IBNTALAL, S. Hassan (1989), « Quelle culture? Quel développement? », *IFDA Dossier* 71, pp. 19-24.
- IKONICOFF, Moïses (1983), «Théorie et stratégie du développement : le rôle de l'État», *Tiers-Monde*, tome XXIV, n° 93, janvier-mars 1983, pp. 35-42.
- JALÉE, Pierre (1965), *Le pillage du Tiers-Monde*, Paris, Maspero, 128 p.
- JALÉE, Pierre (1969), *L'impérialisme en 1970*, Paris, Maspero, 232 p.
- JALÉE, Pierre (1971), *Le Tiers-Monde en chiffres*, Paris, Maspero, 181 p.
- JAQUEMOT, P. (sous la dir. de) (1981), *Économie et Sociologie du Tiers-Monde. Un guide bibliographique et documentaire*, Paris, L'Harmattan, 380 p.
- KELLERMANN, Luce (1992), *La dimension culturelle du développement. Bibliographie sélective et annotée 1985-1990*, Paris, L'Harmattan / Unesco, 502 p.
- KHERDJEMIL, Boukhalfa (sous la dir. de) (1998), *Mondialisation et dynamiques des territoires*, Paris, L'Harmattan, 218 p.
- LACOSTE, Yves (1984), *Les pays sous-développés*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. «que sais-je?», 127 p.
- LATOUCHE, Serge (1986), *Faut-il refuser le développement?*, Paris, Presses Universitaires de France, 216 p.
- LATOUCHE, Serge (1994), «Développement durable : un concept alibi», *Revue Tiers Monde*, t. XXXV, n° 137, janvier-mars 1994, p. 77-94.
- LATOUCHE, Serge (1989), *L'occidentalisation du monde*, Paris, L Découverte, 143 p.
- LEGUM, Colin (1970), *The First U.N. Development Decade and its lessons for the 1970's*, New York /London, Praeger Publishers, 312 p.
- LEWIS, William-Arthur (1955), *The theory of economic growth*, Homewood, R.D. Irwin, 453 p.
- L'HÉRTEAU, Marie-France (1986), *Le fonds Monétaire International et les pays du Tiers-Monde*, Paris, PUF, 227 p.
- L'HÉRITEAU, Marie-France (1979), «Dette extérieure et développement», *Revue Tiers-Monde*, t. XX, n° 80, octobre-décembre 1979, pp. 701-224.
- LIPIETZ, Alain (1985), *Mirages et miracles. Problèmes de l'industrialisation dans le Tiers-Monde*, Paris, La Découverte, 189 p.
- MAGDOFF, Harry (1970), *L'âge de l'impérialisme*, Paris, Maspero, 203 p.

- MAGDOFF, Harry (1980), *L'impérialisme, de l'époque coloniale à nos jours*, Paris, Maspero, 312 p.
- MCNAMARA, Robert S. (1972), *Discours annuel à la Conférence des Gouverneurs de la B.I.R.D.*, Washinton D.C., 25 septembre 1972, 24 p.
- MEIER, Gérald m. et Dudley SEERS (ed) (1988), *Les Pionniers du développement*, Paris, Économica, 398 p.
- MEILLASSOUX, C. (1975), *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspero, 251 p.
- MICHAÏLOF, Serge (1987), *Les apprentis sorciers du développement*, Paris, Economica, 310 p.
- MYINT, Hla (1964), *The Economic of Developing Countries*, Londres, Hutchinson Library, 160 p.
- MYRDAL, G. (1963), *Planifier pour développer: de l'État-providence au monde-providence*, Paris, Éditions Ouvrières, 261 p.
- MYRDAL, G. (1959), *Théorie économique et pays sous-développés*, Paris, Présence Africaine, 190 p.
- NANA-SINKAM, Samuel (1975), «Modèles de croissance économique: Études et critiques», dans *Pays candidats au processus de développement*, Paris, Mouton, pp.187-457.
- NATIONS UNIES (1979), *Lancement d'une troisième décennie pour le développement*, New York, Nations Unies, 41 p.
- NATIONS UNIES (1980), *Propositions concrètes relatives à l'accélération du développement et aux transformations sur le plan international*, New York, Nations Unies, 55 p.
- NATIONS UNIES (1991), *Rapport du Comité spécial plénier chargé d'élaborer la Stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement*, New York, Nations Unies, 46 p.
- NOREL, Philippe (1986), *Nord-Sud : Les enjeux du développement*, Paris, Syros, 249 p.
- NURSKÉ, Ragnar (1962), «Some International Aspects of the Problem of Economic Development», *American Economic Review*, mai 1962.
- NYERERE, Julius K. (1972), *Liberté et Socialisme*, Yaoundé, Éditions CLE, 149 p.
- NYERERE, Julius (1970), *Socialisme, démocratie et unité africaine. La Déclaration d'Arusha ou le TANU et sa politique socialiste d'indépendance*, Paris, Présence Africaine, 109 p.
- OCDE (1997), « Le financement du développement : Aperçu de l'action à mener à l'aube du XXIe siècle », *Coopération pour le développement*, Paris, OCDE, pp. 45-66.
- PALLOIX, Christian (1973), *Les Firmes multinationales et le procès d'internationalisation*, Paris, Maspero, 189 p.
- PARTANT, François (1982), *La fin du développement. Naissance d'une alternative?*, Paris, Maspero, 187 p.
- PEARCE, David (1992), *The dictionary of Modern Economics*, Campbrige, Massachussets, The Macmillan Press.

- PEARSON, L.B. (1969), *Vers une action commune pour le développement du Tiers-Monde. Rapport Pearson*, Paris, Denoël.
- PETITEVILLE, Frank (1998), «Les figures mythiques de l'État dans l'économie du développement», *Problèmes économiques*, n°. 2.587, octobre 1998, pp. 14-20.
- PERROUX, François (1991), *L'économie du XXe siècle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 814 p.
- PERROUX, François (1992), *La coexistence pacifique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 612 p.
- PHELIZON, Jean-François (1985), *Dictionnaire de l'économie*, Paris, Économica.
- PNUD (1990), *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Économica, 203 p.
- PNUD (1996), *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Économica, 203 p.
- RANIS, G. et J. FEI (1961), «A Theory of Economic Development», *American Economic Review*, septembre 1961.
- RAPPORT DE LA COMMISSION SUD (1990) (sous la présidence de Julius K. Nyerere), *Défi au Sud*, Paris, economica, 324 p.
- REY, P.P. (1973), *Les Alliances de classes*, Paris, Maspero, 221 p.
- RIST, Gilbert (1996), *Le développement: histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 426 p.
- RIST, Gilbert (dir.) (1994), *La culture otage du développement?*, Paris, L'Harmattan, 191p.
- ROSTOW, W.W. (1960), *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil, 252 p.
- SADOULET, Élisabeth (1983), *Croissance inégalitaire dans une économie sous-développée*, Genève, Droz, 240 p.
- SALAMA, P. (1974), «Vers un nouveau modèle d'accumulation», *Critiques d'Économie Politique*, #16-17, avril-septembre 1974.
- SEERS, Dudley (1979), «The Birth, Life and Death of Development Economics», *Development and Change*, vol. 10, octobre 1979, pp. 707-719.
- SEN, Armatya (1983), «Development : Which Way Now ?», *Economic Journal*, vol. 93, déc. 1983, pp. 745-762.
- SINACEUR, M. A. (1970), « Le développement : pourquoi faire » in PERROUX, François, *Pour une philosophie du nouveau développement*, Paris, Aubier / Presses de l'Unesco, 265 p.
- SOREL, G. (1980), *Les illusions du progrès*, Paris, Marcel Rivière, 390 p.
- STAVENHAGEN, Rodolfo (1969), *Les classes sociales dans les sociétés agraires*, Paris, Anthropos, 385 p.
- STREETEN, P. et S.J. BURKI (1978), «Les besoins essentiels : quelques questions», *World Development*, vol. 6, #3.
- STREETEN, Paul (1997), « Globalization and Competitiveness : Implications for Development Thinking and Practice » in EMMERIJ, Louis(ed), *Economic and Social*

- Development into the XXI Century*, D.C., Inter-American Development Bank, pp. 107-147.
- TIANO, André (1991), *À bas le dogmatisme. Les politiques de développement des pays du Tiers Monde*, Paris, Economica, 401 p.
- TEULON, Frédéric (1992), *Croissance, crises et développement*, Paris, Presses Universitaires de France, 310 p.
- TOURAINÉ, Alain (1999), *Comment sortir du libéralisme ?*, Paris, Fayard, 164 p.
- TRAK, Ayse Bugra (1986), «L'économie du développement et l'étude des sociétés silencieuses», *Interventions Économiques*, #16, pp. 113-121.
- UNESCO (1984), *Stratégie de développement endogène*, Paris, Unesco, 329 p.
- UNESCO (1984), *Participer au développement*, Paris, Unesco, 434 p.
- WALRAFEN, Thierry (sous la dir. de) (1994), *Bretton Woods. Mélange pour un cinquantenaire*, Paris, Le Monde / Association D'Économie Financière, 599 p.
- WEINBERG, A. (1992), «Quand l'histoire bouscule les doctrines», *Sciences Humaines*, #23, décembre 1992, pp. 17-21.
- WELSH, Brian et Pavel BUTORIN (ed.) (1990), *Dictionary of Development : Third world economy, environment, society*, New York, McGraw-Hill Book Company.
- ZANTMAN, Alain (1990), *Le Tiers-Monde : Les stratégies de développement à l'épreuve des faits*, Paris, Hatier, 391 p.